

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Convention de mise à disposition de service avec la Communauté de Communes du Val de Bouzanne.

Délibération N° 2025-04-15

L'an deux mille vingt-cinq le deux avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 mars 2025

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, Mme CHAGNON Josette, M. CHARASSON Patrick, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGAY Jean-Michel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, Mme FLEURET Sylvie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, M. HERLEMONT Etienne, M. JEOMEAU Bernard (suppléant), Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, Mme MOREAU Adeline (suppléante), M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PEDARD Isabelle (suppléante), Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, Mme PION Angélique, M. POIRIER Renaud (suppléant), M. RABILLE Franck, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. VIAUD Philippe, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. AUCLAIR Quentin, M. BELLET Alain, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURDEAU Jean-Marie, Mme BRUNET Charline, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSET Christine, M. MARATHON Jean-Paul, M. MAUGRION Philippe, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, Mme PILLET Michelle, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SALMON Michel, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia.

Nombre de pouvoirs : 8 - Mme BESNIER Marie-Claire a donné pouvoir à M. MICHOT Olivier, M. CALAME Daniel a donné pouvoir à M. VIAUD Philippe, M. DEFOUGERE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. DEMOCRATE Hervé a donné pouvoir à M. GAUTRON Guy, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à M. DALOT Jean-Pierre, M. HUGOTTE Philippe a donné pouvoir à M. LAFONT Jean-Marc, M. MAUGRION Philippe a donné pouvoir à M. DARCHY Guy, Mme PILLET Michelle a donné pouvoir à M. PATRIGEON Philippe.

Secrétaire de séance : **Mme Nicole D'HOOGHE** est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250402-2025-04-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9,

Dans le cadre d'une poursuite de l'appui de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne dans l'élaboration de son PLUi, le Président propose au Comité syndical de valider la mise à disposition de service de la chargée de mission Urbanisme durable du Pays pour l'année 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise à disposition de service de la chargée de mission Urbanisme durable du Pays sur l'année 2025 pour accompagner la Communauté de Communes du Val de Bouzanne dans l'élaboration de son PLUi pour un montant de 8 222,85 €.
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry à signer la convention de mise à disposition de service avec la Présidente de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président,
François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250402-2025-04-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025